

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Préfecture Des
Hautes-Pyrénées

10 AVR. 2017

ARRIVÉE

N° 2017-11

Séance du MARDI 28 MARS 2017

Date de la convocation		
23/03/2017		
Date de l'affichage		
05/03/2017		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	1

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit mars à 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président

Présents :

M. André CAZERES, Président
M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Brigitte CAPOU – Marianne SARTHOU
MM. John BOGAERTS - Pierre CAPOU - Christian COUMET - Thierry LASSERRE – Xavier MACIAS -Jean-Baptiste RAMON

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE (pouvoir de vote à Marianne SARTHOU)

Secrétaire de séance : M. Joseph FROMIGUE est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

PARTICIPATION FINANCIERE A LA COURSE DES REFUGES

Le Président rappelle que, tous les ans, le club athlétique du Vignemale de Cauterets organise la Course des Refuges. Cette course reliant les principaux refuges du secteur (Ilhéou, Wallon, Oulette, Baysse et Estom) se tiendra cette année le 8 juillet 2017.

Afin de pouvoir financer cette course, le club athlétique du Vignemale sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de 2 500€.

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500 € au club athlétique du Vignemale de Cauterets pour l'organisation de la Course des Refuges
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

